



An - nasr

Vendredi n° 376 du 14 janvier 2011

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

Mais pourquoi revenir au 21^{ème} siècle sur un fait qui s'est passé au 7^{ème} siècle, c'est parce que nous trouvons qu'aussi bien les enfants que les parents ont besoin d'un rappel. En effet et souvent les

parents accusent les enfants de manque de respect et les maudissent. Tantôt

L'histoire de Alqama : ou la nécessité d'obéir aux parents

ce sont les enfants qui trouvent que les parents sont exigeants, sinon méchants envers eux. Ainsi au nom de leur supposée liberté, ils n'hésitent plus à manquer de respect à leurs parents. L'histoire de Alqama vient donc illustrer, une fois de plus, notre devoir à l'égard de nos parents mais aussi l'attitude des parents envers leurs enfants.

Il y avait à l'époque du prophète (saw) un jeune du nom de Alqama. Il se consacrait au culte,

priaient, jeûnait et donnait l'aumône. Il tomba gravement malade et sa femme très inquiète, vint trouver le prophète (saw) et lui dit : « ô envoyé de Dieu mon mari est gravement malade » Le prophète appela trois de ses fi-

dèles compagnons Bilal, Suhayb, Ammar et leur dit : Allez voir Al-

qama et faites lui réciter la shahada. » Ils le trouvèrent dans un état critique et tentèrent de lui faire réciter la shahada mais les mots ne parvenaient à sortir de sa bouche. Ils relatèrent cela au prophète qui demanda : « L'un de ses parents est-il vivant ? »

On lui dit que sa mère était en vie mais trop âgée. Le prophète envoya quelqu'un pour la faire

venir, si elle le pouvait. La réponse de la vieille dame fut immédiate. Elle montra de la sorte combien elle respectait le prophète (saw) : « Par ma vie c'est moi qui irait à lui. »

Lentement appuyée sur son bâton, elle se rendit auprès du prophète (saw). Elle le salua et il retourna son salut puis il dit : « Dis moi la vérité comment s'est comporté ton fils Alqama ? » Envoyé de Dieu, répondit-elle, il prie beaucoup, jeûne et fait beaucoup l'aumône. Et comment es-tu envers lui ? Envoyé de Dieu je suis fâchée contre lui. Pourquoi ? Ô envoyé de Dieu il a préféré sa femme à moi et m'a désobéit »

Le prophète dit alors : « La colère de la mère de Alqama a certainement empêché la langue de Alqama de prononcer la shahada. Puis il demanda à Bilal de ramasser un grand fagot de bois. Envoyé de Dieu que vas-tu faire ? demanda la mère de Alqama Je vais le brûler devant toi.

Ô envoyé de Dieu ! Mon fils ! Mon cœur ne supporterait pas qu'il brûle devant mes yeux (rapporter par Anas ibn Malick). Mère de Alqama ! Le châtement de Dieu est plus sévère et plus durable. Si tu veux vraiment que Dieu lui pardonne, montre que tu es satisfaite de lui. Par celui qui tient mon âme en son pouvoir, Alqama ne tirera pas profit

de ses prières, de son jeûne et de ses aumônes, tant que tu demeureras fâchée contre lui.

Ô envoyé de Dieu ! Je prends à témoin Dieu, les anges et tous les musulmans qui sont présents ici avec moi, que je suis satisfaite de mon fils Alqama

La langue de Alqama fut alors déliée et il put réciter la shahada (...) il mourût le jour même. Le prophète dirigea lui-même la prière funéraire et il rappela aux musulmans la gravité du péché de mettre sa mère en colère et les récompenses attachées à la satisfaire et à la rendre heureuse (rapporter par Anas ibn Malick).

Louange à Allah pour cette miséricorde, d'avoir permis à ce compagnon de réciter la shahada avant de mourir. L'histoire de Alqama, à plus d'un titre, est pleine d'enseignements tant pour les enfants que pour les parents. Aux parents, elle permet de leur dire ceci : certes vous avez des droits sur vos enfants. Ils vous doivent obéissance à tout instant, bien entendu dans les limites fixées par Dieu. Dans ce qu'ils font, ils doivent avoir le souci de vous rendre heureux. Mais ce n'est pas à tout moment qu'ils parviennent à cela. Il arrive qu'ils vous manquent de respect, qu'ils ne vous satisfassent pas, vous mettant ainsi en colère. Que faire ? Les maudire ? Est-ce la bonne solution ? Non.

Mais malheureusement certains parents pensent que c'est la seule solution. A ces parents nous leur disons non. Quel père ou quelle mère supporterait-il qu'on brûle son enfant devant lui ou elle ? A l'instar de la mère de Alqama aucun parent ne le supporterait. Si vous ne le pouvez pas, donc cessez de maudire vos enfants ou refuser de les pardonner. Car si vous les maudissez ou refusez de les pardonner ici-bas, leurs œuvres ne les serviront à rien le jour dernier. Ils brûleront devant vous sans que vous n'ayez la possibilité de les pardonner. Le pardon c'est sur terre, ici-bas. En résumé, pardonnez à vos enfants pendant qu'il est encore temps, quoiqu'ils aient pu vous faire si vous les aimez vraiment, sinon il sera trop tard.

L'histoire de Alqama vient rappeler aux enfants, aux jeunes l'obligation d'obéir aux parents. Cependant la situation est tout autre de nos jours. Certains jeunes n'ont plus de respect pour leurs parents. Combien de jeunes ont abandonné leurs parents à leur sort ? Comme excuse, ils trouvent qu'ils ne peuvent plus vivre avec ces derniers car ils sont trop exigeants. Une fausse excuse, d'ailleurs quand on se rappelle de leurs bienfaits et at-

tention à notre égard lors de notre enfance.

Aujourd'hui au nom de l'on ne sait quel amour, d'autres jeunes se marient sans le consentement de leurs géniteurs. Ils trouvent qu'avoir le consentement des parents avant de se marier est révolu. Pire d'autres encore n'hésitent même plus à insulter leurs parents. Quelle révolution ! Ce que nous ne devons pas oublier, c'est que notre comportement à l'égard de nos père et mère se transmet à nos enfants. Ainsi si nous avons été bons envers eux, nos enfants le seront envers nous aussi. Cette parole du prophète doit rester à jamais dans nos esprits : « Soyez bons envers vos parents et vos enfants seront bons envers vous. » Donc il est important que l'on revienne sur les devoirs des enfants envers leurs parents. En effet, sans être exhaustif, nous avons l'obligation de faire preuve de bonté et de compassion envers eux et de bien les traiter leur vie durant. Dans tout ce que nous faisons, nous ne devons pas perdre de vue qu'il faut satisfaire les parents et les rendre heureux.

En plus nous devons prier pour eux et implorer Dieu de les pardonner même après leur mort. Ce verset nous donne la voie à suivre : « Abaisse sur eux l'aile de l'humilité par miséricorde et dis : "Seigneur fais leur miséricorde comme ils m'ont élevé quand j 'était tout petit" » S17V23-24. Cette invocation nous devons la faire à tous les instants d'adoration, au sens large du terme.

Tâchons de ne pas désobéir aux parents tant que cela ne compromet pas notre relation envers Dieu. La désobéissance aux parents est un grand péché. Le prophète nous en met en garde : « Ne vous dirais-je pas, demanda le prophète, quel est le plus grave des péchés majeurs ? C'est associer des partenaires à Dieu et désobéir à ses parents. » Je pense que ce hadith est, on ne peut plus, clair à ce sujet.

En particulier, il est demandé à chacun d'être bon et affectueux envers sa mère et de lui être reconnaissant pour les épreuves et les souffrances qu'elle a subies en lui donnant naissance, en le nourrissant et en pourvoyant à ses besoins surtout dans sa petite enfance, et en étant sa première enseignante. C'est pourquoi le noble prophète (saw) soulignait fréquemment que c'est à la mère en première, que revient le droit aux attentions et à la compagnie

de son enfant.

Pour finir il est important de se pencher un peu sur la situation des étudiants. La plupart des étudiants quittent leurs parents afin de continuer leurs études loin d'eux. Ainsi certains font des mois voire des années sans aller en famille. Parfois les parents ne sont pas contents de cette situation même s'ils se gardent de le dire. Il ne s'agit pas pour nous de condamner ces étudiants mais juste attirer leur attention. Si vous êtes dans cette situation, que faire ? Les nouvelles technologies de l'information et de la communication nous offrent des possibilités. Ainsi avec le téléphone portable on peut être en contact avec les parents.

Par Mikailou

LISEZ ET FAITES LIRE
AN-NASR VENDREDI.
VOS SUGGESTIONS
SONT ATTENDUES A
L'ADRESSE SUIVANTE:
Annasrv@yahoo.fr